

---

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 56  
Délégués présents : 50  
Absents : 6

Vote(s) pour : 47  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 4  
Pouvoir(s) : 1

---

Date de convocation : 11 mai 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Séance du 18 mai 2026

\* \* \*  
\*\* \*\* \*\*

Sous la présidence de Monsieur Philippe GLESER, Président du Syndicat mixte,  
Secrétaire de séance : Madame Ginette MAGRAS, Déléguée Titulaire du Syndicat mixte

#### **Délibération n°2026-16-1805 : Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 12 février 2026**

---

##### **Exposé des motifs**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement intérieur adopté par le Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM prévoyant que le procès-verbal de chaque séance de Comité syndical doit être adopté par l'assemblée délibérante,

VU le procès-verbal de la réunion de Comité syndical du 12 février 2026,


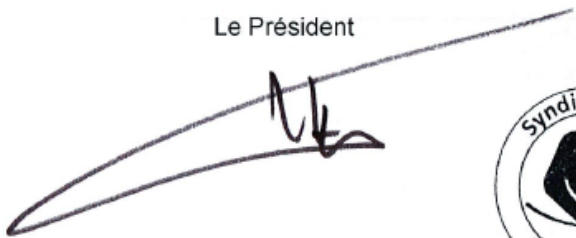
CONSIDERANT qu'aucune observation n'a été émise sur ce procès-verbal,

##### **Délibération**

*Le Président entendu,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

ADOPTE le procès-verbal de la réunion de Comité syndical qui s'est tenue le 12 février 2026.

Le Président



Pour extrait conforme  
Marly, le

Secrétaire de séance

18 MAI 2026